Image not found or type unknown

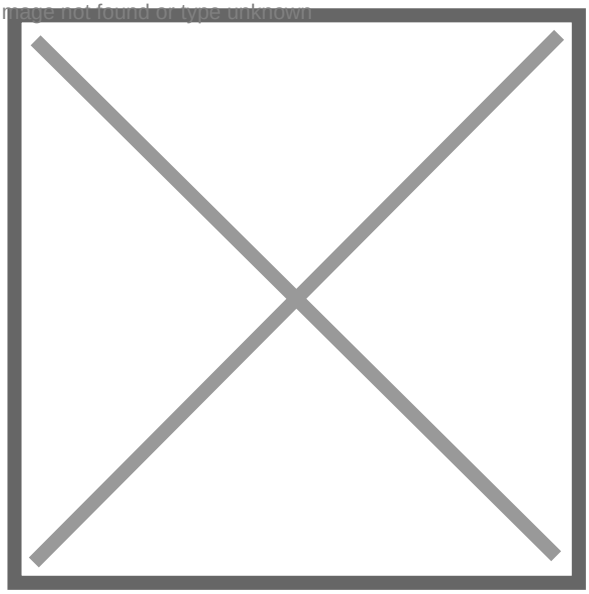

Est-il légale d'implanter une puce gps sous la peau d'un enfant?

Par **Jurista**, le **24/11/2010** à **12:14**

Bonjour,
Je suis étudiante en Droit et ma question est est-il légale d'implanter une puce GPS sous la peau d'un enfant avec le consentement de leur parents et dans le but de le surveiller à l'école pour mieux le protéger?
Merci!

Par **chris_ldv**, le **24/11/2010** à **13:15**

Bonjour,

La question se pose différement: En France, comme dans toutes les démocraties, ce qui n'est pas explicitement interdit est autorisé.

Est-ce interdit ? Pas à ma connaissance, donc poser une puce de localisation GPS sur son enfant, lorsque les 2 parents sont d'accords, est autorisé, au même titre que le fait de percer les lobes des oreilles pour placer un bijou ou pratiquer une circoncision pour motif religieux.

A titre personnel je suggèrerai quant même de placer un tel "accéssoire" à un emplacement où l'intéressé(e) pourra aisément le faire retirer sans séquelles à sa majorité s'il/elle le désir.

Cordialement,

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés